



## COMPTE RENDU

### Conseil Communautaire

Du 28/03/2022

L'an deux mille vingt-deux, les vingt-huit mars à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Roumois Seine, légalement convoqués, se sont réunis à la maison des associations, de BOURG-ACHARD, sous la présidence de Vincent MARTIN. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers communautaires le mardi 22 mars 2022.

#### Étaient présents,

Richard APPERT, Jean AUBOURG, Bernadette BARAT, Brigitte BARBETTE, Franck BERTIN, Jacques BINET, Sylvain BONENFANT, Yannick BOUDET, Cédric BROUT, Frédéric CARDON, Laurent DEBEERST, Jérôme DEBUS, Didier DERLY, Michel DEZELLUS, Aline DONNET- MOUSSEUX, Jacques DORLÉANS, Maria DUFROY, Myriam FERLIN, Guylène FREVAL, Claude GENCE, Bruno GERMAIN, Franck HAUDRECHY, Christine HOUEL, Annick LE MOIGNE, Dominique LEVASSEUR, Virginie LUST, Nelly MARINIER, Céline MAROUARD, Vincent MARTIN, Arnaud MAUPOINT, José MAURICE, Sandrine MENNITI, Damien MERCIER, Alain MICHALOT, William MIGNOT, Olivier MORIN, Charly NOËL, Michaël ONO DIT BIOT, Bertrand PECOT, Denis PIEDNOEL, Erick POISSON, Gwendoline PRESLES, Françoise PRUNIER, Mélanie RIOULT, Philippe ROMAIN, Régine SENINCK, Josette SIMON, Bruno SIX, Anne STAB, David TAURIN, Martine TIHY, Maryannick VERDURE.

#### Pouvoirs :

Franck BUCHER donne pouvoir à Frédéric CARDON, Laurent DUCHATEAU donne pouvoir à Michaël ONO-DIT-BIOT, Mélanie PETIT donne pouvoir à Laurent DEBEERST, Patrice ROMAIN donne pouvoir à Gwendoline PRESLES, Joël TEMPERTON donne pouvoir à Françoise PRUNIER, Damien THIEBAULT donne pouvoir à Sylvain BONENFANT.

#### Absents/excusés :

Béatrice AUBIN, Jean-Pierre DENIS, Gilbert DOUBET, Véronique DUMINY, Daniel DUVAL, Joël GRAINVILLE, Véronique HERVIEUX, Christine VAN-DUFFEL, Philippe VANHEULE, Alain VIVIEN.

### ORDRE DU JOUR

1 Validation du PV du conseil communautaire du 7 février 2022.

#### Administration Générale :

2 Installation M. Didier DERLY, maire de TOCQUEVILLE

#### Finances :

- 3 Bilan des acquisitions et cessions immobilières de l'année 2021 – Budget Principal et Annexes
- 4 Comptes de gestion 2021 – Budget Principal de la Communauté de Communes
- 5 Comptes de gestion 2021 – Budget annexe « service d'aide à domicile »
- 6 Comptes de gestion 2021 – Budget annexe « Office du tourisme »
- 7 Comptes de gestion 2021 – Budget annexe « Autorisation du droit des sols »
- 8 Comptes de gestion 2021 – Budget annexe « Résidence autonomie Jean Guenier »
- 9 Comptes de gestion 2021 – Budget annexe « Assainissement »
- 10 Comptes de gestion 2021 – Budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif « SPANC »
- 11 Comptes de gestion 2021 – Budget annexe « Parc du Roumois »
- 12 Comptes de gestion 2021 – Budget annexe « Zone artisanale Thuit Anger »
- 13 Comptes de gestion 2021 – Budget annexe « Zone d'activités Quillebeuf »
- 14 Compte administratif 2021 – Budget principal

Administration Générale  
666 rue Adolphe Coquelin  
B.P 3  
27310 BOURG ACHARD

02 32 57 95 28  
contact@roumoiseine.fr  
www.roumoiseine.fr



- 15 Compte administratif 2021 – Budget annexe « Service d'aide à domicile »
- 16 Compte administratif 2021 – Budget annexe « Office du tourisme »
- 17 Compte administratif 2021 – Budget annexe « Autorisation du droit des sols »
- 18 Compte administratif 2021 – Budget annexe « Résidence autonomie Jean Guenier »
- 19 Compte administratif 2021 – Budget annexe « Assainissement collectif »
- 20 Compte administratif 2021 – Budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif « SPANC »
- 21 Compte administratif 2021 – Budget annexe « Parc du Roumois »
- 22 Compte administratif 2021 – Budget annexe « ZA Thuit Anger »
- 23 Compte administratif 2021 – Budget annexe « ZA Quillebeuf »
- 24 Affectation des résultats 2021 – Budget principal et budgets annexes
- 25 Fiscalité directe locale – Fixation des taux de fiscalité
- 26 Fixation montant de la taxe GEMAPI 2022
- 27 Fixation des taux sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour 2022
- 28 Budget primitif 2022 – Budget principal
- 29 Budget primitif 2022 – Budget annexe « Service d'aide à domicile »
- 30 Budget primitif 2022 – Budget annexe « Office du tourisme »
- 31 Budget primitif 2022 – Budget annexe « Autorisation du droit des sols »
- 32 Budget primitif 2022 – Budget annexe « Résidence autonomie Jean Guenier »
- 33 Budget primitif 2022 – Budget annexe « Assainissement collectif »
- 34 Budget primitif 2022 – Budget annexe Service Public d'Assainissement Non Collectif « SPANC »
- 35 Budget primitif 2022 – Budget annexe « Parc du Roumois »
- 36 Budget primitif 2022 – Budget annexe « ZA Thuit Anger »
- 37 Budget primitif 2022 – Budget annexe « ZA Quillebeuf »
- 38 Autorisation de programme 2022-01 – BOURG-ACHARD – Création de gymnase – Lycée
- 39 Autorisation de programme 2022-02 – BOSROUMOIS - Réfection de la toiture du gymnase Anquetil
- 40 Attribution d'un fonds de concours pour la commune de Saint Philbert sur Boissey.
- 41 Etat annuel des indemnités brutes de toutes natures des élus – Prise d'acte
- 42 Versement d'une aide financière à caractère humanitaire pour les populations d'Ukraine via le dispositif FACECO

**Déchets :**

- 43 Appels à projets pour la mise en œuvre du tri à la source des Biodéchets et la Tarification Incitative lancés par l'ADEME

**Bâtiments :**

- 44 Modification du plan de financement prévisionnel - Installation d'éclairages supplémentaires au stade de football à Saint Pierre des Fleurs

**Voirie :**

- 45 Approbation et autorisation de signature de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage relative à l'opération d'aménagement des accès, du stationnement-parvis et du bassin d'infiltration du campus lycée international innovant numérique normand de Bourg-Achard

**Développement économique :**

- 46 Convention de participation financière relative au passage d'eau de Quillebeuf sur Seine – Année 2022
- 47 Vente d'une parcelle à la SCI Corlay & Associés

**Urbanisme :**

- 48 Approbation de la modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Bourgtheroulde Infreville – commune déléguée de Grand Bourgtheroulde

## Tourisme

49 Tarification du Gîte du Panorama de Barneville-sur-Seine

50 Modification du règlement intérieur et du tarif de remboursement pour le matériel manquant ou dégradé du Gîte de groupe du Panorama situé à Barneville sur Seine

51 Tarification des prestations et services proposés par l'Office du tourisme à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

## Enfance, Jeunesse

52 Modification des règlements intérieurs des accueils de loisirs extrascolaires et périscolaires

53 Lancement de la démarche Projet Educatif De Territoire (PEDT)/Plan mercredi

54 Adoption des tarifs pour les séjours enfance et jeunesse été 2022

## Sport

55 Location des minibus de la Communauté de communes à la vie associative locale et aux communes membres- Fixation des tarifs – Adoption et autorisation de signature

56 Action sportive – subventions et participation – décision de l'année 2022

## SAD

57 Participation tarifaire aux dispositifs de téléassistance

58 Adhésion au réseau francophone Des Villes Des Aînés (RFVAA)

## Service Ressources-Humaines :

59 Fixation du nombre de représentants du personnel au comité social territorial, maintien du paritarisme et décision de recueil de l'avis des représentants des collectivités et établissements

60 Protection Sociale Complémentaire (PSC) : Mandat au Centre de gestion de l'Eure dans le cadre d'une procédure de mise en concurrence en vue de passation de conventions de participation au titre de la prévoyance maintien de salaire et de la mutuelle santé

61 Convention de mise à disposition de personnel pour la compétence Moyens généraux avec le SIVOS de Honguemare-Guenouville / Le Landin / Barneville sur Seine

## Liste des décisions prises par délégation

-----  
*M. le Président fait lecture de l'ordre du jour.*

*M. le Président, Vincent MARTIN, procède à l'appel nominal, constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.*

*52 présents, 06 pouvoirs et 10 absents/excusés.*

*M. Régine SENINCK est désignée secrétaire de séance.*

*M. le Président procède au vote pour l'approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 07/02/2022.*

*Ce dernier est adopté par 52 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Charly NOËL et Maryamick VERDURE)*

*Mme Guylène FREVAL, Virginie LUST, Erick POISSON et Mélanie RIOULT n'ont pas voté.*

## ----- **Administration générale**

---

### **Délibération N° CC/AG/13-2022 Installation M. Didier DERLY, maire de Tocqueville**

---

<b>Délégués :</b>	
En exercice .....	68
Présents : .....	52
Pouvoirs : .....	06
Votants : .....	58
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés : .....	57
Pour.....	57
Contre : .....	00
Abstention : .....	00
Non votants : .....	01

[...]

Le Conseil Communautaire prend acte de la délibération suivante,  
à l'unanimité des votants  
1 Non votant (Guylène FREVAL)

Monsieur le Président procède à l'installation officielle de Monsieur Didier DERLY en qualité de conseiller communautaire titulaire représentant la commune de TOCQUEVILLE.

Le tableau récapitulatif actualisé des conseillers communautaires de la communauté de communes Roumois Seine est joint à la présente délibération.

## Finances

### Délibération N° CC/FI/14-2022 Bilan des acquisitions et cessions immobilières de l'année 2021 – Budget Principal et Annexes

Délégués :	
En exercice .....	68
Présents : .....	52
Pouvoirs : .....	06
Votants : .....	58
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés : .....	58
Pour .....	58
Contre : .....	00
Abstention : .....	00
Non votants : .....	00

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité

➤ **DÉCIDE DE PRENDRE** acte des acquisitions et cessions immobilières effectuées durant l'exercice 2021

➤ **CONSTATE** qu'elles sont conformes aux autorisations données par le Conseil communautaire.

18h25 : Arrivée de Philippe VANHEULE (53 présents, 06 pouvoirs et 09 absents/excusés).

### Délibération N° CC/FI/15-2022 Bilan des acquisitions et cessions immobilières de l'année 2021 – Budget Principal et Annexes

Délégués :	
En exercice .....	68
Présents : .....	53
Pouvoirs : .....	06
Votants : .....	59
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés : .....	58
Pour .....	58
Contre : .....	00
Abstention : .....	00
Non votants : .....	01

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité des présents  
Non votant (Jean AUBOURG)

➤ **DÉCLARE**, que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2021, par l'inspecteur divisionnaire des finances publiques, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part pour le budget principal.

### Délibération N° CC/FI/16-2022 Compte de gestion 2021 - Budget annexe « Service d'aide à domicile »

Délégués :	
En exercice .....	68
Présents : .....	53
Pouvoirs : .....	06
Votants : .....	59
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés : .....	59
Pour .....	59
Contre : .....	00
Abstention : .....	00
Non votants : .....	00

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

➤ **DÉCLARE**, que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2021, par l'inspecteur divisionnaire des finances publiques, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part pour le budget annexe « service d'aide à domicile ».

### Délibération N° CC/FI/17-2022 Compte de gestion 2021 - Budget annexe « Office du tourisme »

Délégués :	
En exercice .....	68
Présents : .....	53
Pouvoirs : .....	06
Votants : .....	59
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés : .....	59
Pour .....	59
Contre : .....	00
Abstention : .....	00
Non votants : .....	00

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

➤ **DÉCLARE**, que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2021, par l'inspecteur divisionnaire des finances publiques, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part pour le budget annexe « Office du tourisme ».

18h30 : Arrivée de Jérôme GUILBERT, suppléant de Daniel DUVAL  
(54 présents, 06 pouvoirs et 08 absents/excusés).

---

**Délibération N° CC/FI/18-2022 Compte de gestion 2021 - Budget annexe « Autorisation du droit des sols »**

---

Délégués :	
En exercice .....	68
Présents .....	54
Pouvoirs .....	06
Votants .....	60
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés : .....	60
Pour .....	60
Contre : .....	00
Abstention : .....	00
Non votants : .....	00

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

➤ **DÉCLARE**, que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2021, par l'inspecteur divisionnaire des finances publiques, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part pour le budget annexe « Autorisation du droit des sols ».

---

**Délibération N° CC/FI/19-2022 Compte de gestion 2021 - Budget annexe « Résidence autonomie Jean GUENIER »**

---

Délégués :	
En exercice .....	68
Présents .....	54
Pouvoirs .....	06
Votants .....	60
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés : .....	60
Pour .....	60
Contre : .....	00
Abstention : .....	00
Non votants : .....	00

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

➤ **DÉCLARE**, que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2021, par l'inspecteur divisionnaire des finances publiques, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part pour le budget annexe « Résidence autonomie Jean GUENIER ».

-----  
18h33 : Arrivée de Véronique HERVIEUX  
(55 présents, 06 pouvoirs et 07 absents/excusés.)  
-----

---

**Délibération N° CC/FI/20-2022 Compte de gestion 2021 - Budget annexe « Assainissement »**

---

Délégués :	
En exercice .....	68
Présents .....	55
Pouvoirs .....	06
Votants .....	61
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés : .....	61
Pour .....	61
Contre : .....	00
Abstention : .....	00
Non votants : .....	00

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

➤ **DÉCLARE**, que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2021, par l'inspecteur divisionnaire des finances publiques, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part pour le budget annexe « Assainissement ».

---

**Délibération N° CC/FI/21-2022 Compte de gestion 2021 - Budget annexe « Assainissement non collectif »**

---

Délégués :	
En exercice .....	68
Présents .....	55
Pouvoirs .....	06
Votants .....	61
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés : .....	61
Pour .....	61
Contre : .....	00
Abstention : .....	00
Non votants : .....	00

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

➤ **DÉCLARE**, que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2021, par l'inspecteur divisionnaire des finances publiques, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part pour le budget annexe « SPANC ».

**Délibération N° CC/FI/22-2022 Compte de gestion 2021 - Budget annexe « Parc du Roumois »**

Délégués :	
En exercice .....	68
Présents .....	55
Pouvoirs .....	06
Votants .....	61
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés .....	60
Pour.....	60
Contre : .....	00
Abstention : .....	00
Non votants : .....	01

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité des votants,  
Non votant : (Charly NOËL)

➤ **DÉCLARE**, que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2021, par l'inspecteur divisionnaire des finances publiques, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part pour le budget annexe « Parc du Roumois ».

**Délibération N° CC/FI/23-2022 Compte de gestion 2021 - Budget annexe « Zone artisanale de Thuit Anger »**

Délégués :	
En exercice .....	68
Présents .....	55
Pouvoirs .....	06
Votants .....	61
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés .....	61
Pour.....	61
Contre : .....	00
Abstention : .....	00
Non votants : .....	00

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

➤ **DÉCLARE**, que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2021, par l'inspecteur divisionnaire des finances publiques, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part pour le budget annexe « Zone artisanale Thuit Anger ».

**Délibération N° CC/FI/24-2022 Compte de gestion 2021 - Budget annexe « Zone d'activité de Quillebeuf »**

Délégués :	
En exercice .....	68
Présents .....	55
Pouvoirs .....	06
Votants .....	61
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés .....	60
Pour.....	60
Contre : .....	00
Abstention : .....	00
Non votants : .....	01

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité des votants  
Non votant (Guylène FREVAL)

➤ **DÉCLARE**, que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2021, par l'inspecteur divisionnaire des finances publiques, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part pour le budget annexe « Zone d'activités Quillebeuf ».

18h45 : Sortie de Vincent MARTIN de la salle  
(54 présents, 06 pouvoirs et 08 absents/excusés)

18h46 : Sortie de Yannick BOUDET  
(53 présents, 06 pouvoirs et 09 absents/excusés)

**Délibération N° CC/FI/25-2022 Compte administratif 2021 – Budget principal**

Délégués :	
En exercice .....	68
Présents .....	53
Pouvoirs .....	06
Votants .....	59
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés .....	58
Pour.....	58
Contre : .....	00
Abstention : .....	00
Non votants : .....	01

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité des votants  
Non votant (Régine SENINCK)

➤ **DÉCLARE**, que le compte administratif 2021 est conforme au compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021, par l'inspecteur divisionnaire des finances publiques, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, et n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

➤ **ADOpte**, le compte administratif 2021 pour le budget principal comme suit :

**Dépenses de fonctionnement**

Chapitre	Libellé	Réalisé
011.	Charges à caractère général	4 522 808,78 €
012.	Charges de personnel et frais assimilés	9 758 249,42 €
014.	Atténuations de produits	2 524 776,00 €
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	846 447,84 €

65.	Autres charges de gestion courante	4 954 685,78 €
66.	Charges financières	153 985,46 €
67.	Charges exceptionnelles	13 593,88 €
Total dépenses		22 774 547,16 €

### Recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	Réalisé
013.	Atténuations de charges	490 297,55 €
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	207 219,61 €
70.	Produits des services, du domaine et ventes divers	4 101 551,60 €
73.	Impôts et taxes	16 275 719,00 €
74.	Dotations et participations	3 574 966,57 €
75.	Autres produits de gestion courante	157 553,27 €
77.	Produits exceptionnels	412 343,79 €
TOTAL		25 219 651,39 €

002.	Résultat d'exploitation reporté 2020	4 472 938,02 €
------	--------------------------------------	----------------

### Dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	Réalisé	Reste à réaliser
040.	Opérations d'ordre de transfert entre section	207 219,61 €	
16.	Emprunts et dettes assimilées	760 648,94 €	11 906,56 €
20.	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	155 410,70 €	394 825,71 €
204.	Subventions d'équipement versées	582 100,13 €	180 998,34 €
21.	Immobilisations corporelles	1 095 193,69 €	340 677,20 €
23.	Immobilisations en cours	307 839,18 €	3 145 234,74 €
27.	Autres immobilisations financières	879 555,02 €	219 888,75 €
TOTAL		3 987 967,27 €	4 293 531,30 €

### Recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	Réalisé	Reste à réaliser
040.	Opérations d'ordre de transfert entre section	846 447,84 €	
10.	Immobilisations corporelles	187 225,04 €	
13.	Subventions d'investissement	295 180,00 €	1 537 270,00 €
16.	Emprunts et dettes assimilées	2 400 800,00 €	1 100 000,00 €
TOTAL		3 729 652,88 €	2 637 270,00 €

001.	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté 2020	1 010 483,00 €	
------	---	----------------	--

18h48 : Retour de Yannick BOUDET  
(54 présents, 06 pouvoirs et 08 absents/excusés)

### **Délibération N° CC/FI/26-2022 Compte administratif 2021 – Budget annexe « Service d'aide à domicile »**

Délégués :	
En exercice .....	68
Présents .....	54
Pouvoirs .....	06
Votants .....	60
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés .....	59
Pour.....	59
Contre .....	00
Abstention .....	00
Non votants .....	01

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des votants,

Non votant (Brigitte BARBETTE)

➤ **DÉCLARE**, que le compte administratif 2021 est conforme au compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021, par l'inspecteur divisionnaire des finances publiques, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, et n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

➤ **ADOPTE**, le compte administratif 2021 pour le budget annexe « Service d'aide à domicile » comme suit :

<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>Réalisé 2021</b>
Groupe 1 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	127 452,57 €
Groupe 2 - dépenses de personnel	2 265 178,94 €
Groupe 3 - dépenses de structure	29 924,23 €
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>2 422 555,74 €</b>

<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>Réalisé 2021</b>
Groupe 1 - Produits de la tarification	2 119 488,28 €
Groupe 2 - Autres produits relatifs à l'exploitation	525 559,20 €
Groupe 3 - Produits financiers et produits non encaissables	5 140,29 €
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>2 650 187,77 €</b>
002 Excédent antérieur reporté 2020	26 139,12 €

Emplois d'investissement	- €
001 Excédent antérieur reporté en recettes d'investissement	29 800,00 €

18h50 : Sortie de Philippe VANHEULE  
(53 présents, 06 pouvoirs et 09 absents/excusés)

**Délibération N° CC/FI/27-2022 Compte administratif 2021 – Budget annexe « office du tourisme »**

<b>Délégués :</b>	
En exercice .....	68
Présents : .....	53
Pouvoirs : .....	06
Votants : .....	59
Ne prend pas part au vote .....	00
Suffrages exprimés : .....	00
Pour .....	57
Contre : .....	00
Abstention : .....	00
Non votants : .....	02

[ ... ]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité des votants,  
Non votants (Guylène FREVAL et William MIGNOT)

➤ **DÉCLARE**, que le compte administratif 2021 est conforme au compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021, par l'inspecteur divisionnaire des finances publiques, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, et n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

➤ **ADOpte**, le compte administratif 2021 pour le budget annexe « Office du tourisme » comme suit :

<b>Dépenses de fonctionnement</b>		
Chapitre	Libellé	Réalisé 2021
011.	Charges à caractère général	37 883,98 €
012.	Charges de personnel et frais assimilés	93 786,59 €
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 000,88 €
67.	Charges exceptionnelles	3 760,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>136 431,45 €</b>

<b>Recettes de fonctionnement</b>		
Chapitre	Libellé	Réalisé 2021
70.	Produits des services, du domaine et ventes divers	36 006,16 €
77.	Produits exceptionnels	203 753,60 €
	<b>TOTAL</b>	<b>239 759,76 €</b>
002	Résultat d'exploitation reporté 2020	59 866,39 €

<b>Dépenses d'investissement</b>		
Chapitre	Libellé	Réalisé 2021
20.	Immobilisations incorporelles	420,00 €
21.	Immobilisations corporelles	14 037,24 €
	<b>TOTAL</b>	<b>14 457,24 €</b>

Recettes d'investissement		
Chapitre	Libellé	Réalisé 2021
040.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 000,88 €
10.	Dotations, fonds divers et réserves	14 237,48 €
	TOTAL	15 238.36 €
001	Solde d'exécution reporté 2020	6 996.24 €

**Délibération N° CC/FI/28-2022 Compte administratif 2021 – Budget annexe « Autorisation droit des sols »**

Délégués :	
En exercice .....	68
Présents : .....	53
Pouvoirs : .....	06
Votants : .....	59
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés : .....	59
Pour.....	59
Contre.....	00
Abstention : .....	00
Non votants : .....	00

[ ... ]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité

➤ **DÉCLARE**, que le compte administratif 2021 est conforme au compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021, par l'inspecteur divisionnaire des finances publiques, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, et n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

➤ **ADOPTE**, le compte administratif 2021 pour le budget annexe « Autorisation du droit des sols » comme suit :

Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	Réalisé
011.	Charges à caractère général	18 796,28 €
012.	Charges de personnel et frais assimilés	100 355,24 €
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 347,40 €
67.	Charges exceptionnelles	175,00 €
	TOTAL	121 673.92 €

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	Réalisé
74.	Dotations et participations	82 127,50 €
77.	Produits exceptionnels	39 000,00 €
	TOTAL	121 127.50 €
002	Résultat d'exploitation reporté 2020	16 609.51 €

Dépenses d'investissement			
Chapitre	Libellé	Réalisé	Restes à réaliser
20.	Immobilisations incorporelles	11 544,00 €	13 038,00 €
	TOTAL	11 544.00 €	13 038.00 €

Recettes d'investissement			
Chapitre	Libellé	Réalisé	Restes à réaliser
040.	Opérations d'ordre de transfert entre section	2 347,40 €	- €
	TOTAL	2 347.40 €	
001	Résultat d'exécution reporté 2020	21 042.72 €	

18h56 : Retour de Philippe VANHEULE  
(54 présents, 06 pouvoirs et 08 absents/excusés)

**Délibération N° CC/FI/29-2022 Compte administratif 2021 – Budget annexe « Résidence autonomie Jean GUENIER »**

Délégués :	
En exercice .....	68
Présents : .....	54
Pouvoirs : .....	06
Votants : .....	60
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés : .....	60
Pour .....	60
Contre : .....	00
Abstention : .....	00
Non votants : .....	00

[ ... ]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

➤ **DÉCLARE**, que le compte administratif 2021 est conforme au compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021, par l'inspecteur divisionnaire des finances publiques, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, et n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

➤ **ADOpte**, le compte administratif 2021 pour le budget annexe « Résidence autonomie Jean GUENIER » comme suit :

Dépenses de fonctionnement	
Chapitre	Réalisé
Groupe 1 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	232 589,90 €
Groupe 2 - dépenses de personnel	260 219,50 €
Groupe 3 - dépenses de structure	39 736,80 €
<b>TOTAL</b>	<b>532 746.20 €</b>

Recettes de fonctionnement	
Chapitre	Réalisé
Groupe 1 - Produits de la tarification	373 123,55 €
Groupe 2 - Autres produits relatifs à l'exploitation	317 439,22 €
Groupe 3 - Produits financiers et produits non encaissables	31 878,34 €
<b>TOTAL</b>	<b>722 441.11 €</b>
002 – excédent reporté 2020	35 137.60 €

Emploi d'investissement			
Chapitre	Libellé	Réalisé	Restes à réaliser
Titre 1	Remboursement des dettes financières	124 246,40 €	
Titre 2	Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé – Immobilisations incorporelles	9 180,00 €	5 184,00 €
	Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé – Immobilisations corporelles	59 815,02 €	107 606,25 €
	<b>TOTAL</b>	<b>193 241.42 €</b>	<b>112 790.25 €</b>
001	Déficit reporté 2020	130 038.71 €	

Ressources d'investissement			
Chapitre	Libellé	Réalisé	Restes à réaliser
Titre 1	Augmentation des capitaux propres - réserves	153 587,92 €	
	Augmentation des capitaux propres – subventions transférables		39 400,00 €
Titre 2	Augmentation des dettes financières	111 741,70 €	
Titre 3	Autres ressources	2 333,29 €	
	<b>TOTAL</b>	<b>267 662.91 €</b>	<b>39 400.00 €</b>

**Délibération N° CC/FI/30-2022 Compte administratif 2021 – Budget annexe « Assainissement collectif »**

Délégués :	
En exercice .....	68
Présents : .....	54
Pouvoirs : .....	06
Votants : .....	60
Ne prend pas part au vote .....	00
Suffrages exprimés : .....	59
Pour .....	59
Contre : .....	00
Abstention : .....	00
Non votants : .....	01

[ ... ]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité des votants,  
Non votant (José MAURICE)

➤ **DÉCLARE**, que le compte administratif 2021 est conforme au compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021, par l'inspecteur divisionnaire des finances publiques, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, et n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

➤ **ADOpte**, le compte administratif 2021 pour le budget annexe « Assainissement collectif » comme suit :

Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	Réalisé
011.	Charges à caractère général	1 291 294,78 €
012.	Charges de personnel et frais assimilés	136 085,12 €
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	996 000,00 €
65.	Autres charges de gestion courante	2 270,39 €
66.	Charges financières	117 314,65 €
67.	Charges exceptionnelles	4 986,11 €
	<b>TOTAL</b>	<b>2 547 951.05 €</b>

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	Réalisé
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	447 322,24 €
70.	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, march	2 263 455,24 €
74.	Subventions d'exploitation	45 123,97 €
75.	Autres produits de gestion courante	1 568,09 €
77.	Produits exceptionnels	15 918,44 €
	<b>TOTAL</b>	<b>2 773 387.98 €</b>
002	Excédent reporté 2020	2 124 310.62 €

Dépenses d'investissement			
Chapitre	Libellé	Réalisé	Restes à réaliser
040.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	447 322,24 €	
041.	Opérations patrimoniales	83 999,90 €	
13.	Subventions d'investissement	51 374,00 €	22 889,00 €
16.	Emprunts et dettes assimilées	1 617 774,88 €	
20.	Immobilisations incorporelles	22 029,02 €	127 727,00 €
21.	Immobilisations corporelles	175 626,15 €	2 004,92 €
23.	Immobilisations en cours	383 956,02 €	98 501,21 €
45.	Opérations pour compte de tiers	270 032,10 €	290 024,17 €
	<b>TOTAL</b>	<b>3 052 114.31 €</b>	<b>541 146.30 €</b>
001	Déficit reporté 2020	313 394.34 €	

Recettes d'investissement			
Chapitre	Libellé	Réalisé	Restes à réaliser
040.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	996 000,00 €	
041.	Opérations patrimoniales	83 999,90 €	
10.	Dotations, fonds divers et réserves	625 191,92 €	
13.	Subventions d'investissement	1 075 113,00 €	575 994,00 €
16.	Emprunts et dettes assimilées	1 004 484,00 €	

45.	Opérations pour compte de tiers	29 280,00 €	455 565,78 €
	TOTAL	3 814 068.82 €	1 031 559.78 €

**Délibération N° CC/FI/31-2022 Compte administratif 2021 – Budget annexe « Assainissement non collectif »**

<b>Délégués :</b>	
En exercice .....	68
Présents : .....	54
Pouvoirs : .....	06
Votants : .....	60
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés : .....	60
Pour .....	60
Contre : .....	00
Abstention : .....	00
Non votants : .....	00

[ ... ]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

➤ **DÉCLARE**, que le compte administratif 2021 est conforme au compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021, par l'inspecteur divisionnaire des finances publiques, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, et n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

➤ **ADOpte**, le compte administratif 2021 pour le budget annexe « SPANC » comme suit :

Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	Réalisé
011.	Charges à caractère général	22 438,11 €
012.	Charges de personnel et frais assimilés	180 422,42 €
65.	Autres charges de gestion courante	8 660,24 €
67.	Charges exceptionnelles	6 734,52 €
TOTAL		218 255,29 €

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	Réalisé
70.	Ventes produits fabriqués, prestations	268 169,68 €
75.	Autres produits de gestion courante	655,20 €
77.	Produits exceptionnels	75,55 €
TOTAL		268 900,43 €
002.	Résultat d'exploitation reporté 2020	433 696,09 €

Recettes d'investissement		
Chapitre	Libellé	Réalisé
001.	Solde d'exécution reporté 2020	322 665,73 €

**Délibération N° CC/FI/32-2022 Compte administratif 2021 – Budget annexe « Parc du Roumois »**

<b>Délégués :</b>	
En exercice .....	68
Présents : .....	54
Pouvoirs : .....	06
Votants : .....	60
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés : .....	60
Pour .....	60
Contre : .....	00
Abstention : .....	00
Non votants : .....	00

[ ... ]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

➤ **DÉCLARE**, que le compte administratif 2021 est conforme au compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021, par l'inspecteur divisionnaire des finances publiques, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, et n'appelle ni observation ni réserve de sa part s'agissant du budget principal.

➤ **ADOpte**, le compte administratif 2021 pour le budget annexe « Parc du Roumois » comme suit :

Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	Réalisé
011.	Charges à caractère général	16 742,83 €
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	913 433,19 €
66.	Charges financières	412,83 €
TOTAL		930 588,85 €

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	Réalisé
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	728 255,02 €

70.	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, march	198 921,00 €
77.	Produits exceptionnels	57 041,67 €
TOTAL		984 217,69 €
002.	Résultat d'exploitation reporté 2020	164 211,39 €

Dépenses d'investissement		
Chapitre	Libellé	Réalisé
040.	Opérations d'ordre de transfert entre section	728 255,02 €
16.	Emprunts et dettes assimilées	213 718,69 €
TOTAL		941 973,71 €

Recettes d'investissement		
Chapitre	Libellé	Réalisé
040.	Opérations d'ordre de transfert entre section	913 433,19 €
TOTAL		913 433,19 €
001.	Solde d'exécution reporté 2020	214 489,23 €

**Délibération N° CC/FI/33-2022 Compte administratif 2021 – Budget annexe « ZA Thuit Anger »**

Délégués :	
En exercice .....	68
Présents : .....	54
Pouvoirs : .....	06
Votants : .....	60
Ne prend pas part au vote .....	00
Suffrages exprimés : .....	60
Pour .....	60
Contre : .....	00
Abstention : .....	00
Non votants : .....	00

[ ... ]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

➤ **DÉCLARE**, que le compte administratif 2021 est conforme au compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021, par l'inspecteur divisionnaire des finances publiques, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, et n'appelle ni observation ni réserve de sa part s'agissant du budget principal.

➤ **ADOPTE**, le compte administratif 2021 pour le budget annexe « ZA Thuit Anger » comme suit :

Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	Réalisé
011.	Charges à caractère général	22 531,85 €
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 262 326,56 €
66.	Charges financières	72 777,04 €
TOTAL		7 357 635,45 €

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	Réalisé
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 219 603,79 €
70.	Produits des services, du domaine et ventes divers	20 211,71 €
75.	Autres produits de gestion courante	307 337,94 €
77.	Produits exceptionnels	51 595,79 €
TOTAL		7 598 749,23 €
002.	Résultat d'exploitation reporté	57 751,73 €

Dépenses d'investissement		
Chapitre	Libellé	Réalisé
040.	Opérations d'ordre de transfert entre section	7 219 603,79 €
16.	Emprunts et dettes assimilées	242 837,56 €
TOTAL		7 462 441,35 €
001.	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	314 314,60 €

Recettes d'investissement		
Chapitre	Libellé	Réalisé
040.	Opérations d'ordre de transfert entre section	7 262 326,56 €
10.	Dotations, fonds divers et réserves	314 314,60 €
16.	Emprunts et dettes assimilées	1 000,00 €
TOTAL		7 577 641,16 €

**Délibération N° CC/FI/34-2022 Compte administratif 2021 – Budget annexe « ZA de Quillebeuf »**

Délégués :	
En exercice .....	68
Présents .....	54
Pouvoirs .....	06
Votants .....	60
Ne prend pas part au vote .....	00
Suffrages exprimés .....	60
Pour .....	59
Contre .....	00
Abstention .....	00
Non votants .....	01

[ ... ]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité des votants,  
Non votant (Philippe VANHEULE)

➤ **DÉCLARE**, que le compte administratif 2021 est conforme au compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021, par l'inspecteur divisionnaire des finances publiques, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, et n'appelle ni observation ni réserve de sa part s'agissant du budget principal.

➤ **ADOpte**, le compte administratif 2021 pour le budget annexe « ZA Quillebeuf » comme suit :

Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	Réalisé
011.	Charges à caractère général	3 438,00 €
66.	Charges financières	9 491,76 €
TOTAL		12 929,76 €

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	Réalisé
70.	Produits des services, du domaine et ventes divers	1 860,00 €
75.	Autres produits de gestion courante	56 674,30 €
TOTAL		58 534,30 €
002.	Résultat d'exploitation reporté	154 690,84 €

Dépenses d'investissement		
Chapitre	Libellé	Réalisé
16.	Emprunts et dettes assimilées	32 860,17 €
TOTAL		32 860,17 €
001.	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	38 823,33 €

Recettes d'investissement		
Chapitre	Libellé	Réalisé
10.	Dotations, fonds divers et réserves	38 823,33 €
TOTAL		38 823,33 €

-----  
19h20 : Retour de Vincent MARTIN dans la salle  
(55 présents, 06 pouvoirs et 07 absents/excusés)  
-----

**Délibération N° CC/FI/35-2022 Affectation des résultats 2021 – Budget principal et budgets annexes**

Délégués :	
En exercice .....	68
Présents .....	55
Pouvoirs .....	06
Votants : .....	61
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés : .....	60
Pour .....	60
Contre : .....	00
Abstention : .....	00
Non votants : .....	01

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité des votants  
Non votant (Franck BERTIN)

➤ **DÉCIDE** d'affecter les résultats des sections des comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes de la Communauté de communes Roumois Seine pour l'exercice 2021 tel qu'indiqué ci-dessous.

**Budget Principal :**

Les résultats financiers suivants ont été constatés et validés au moment du vote du compte administratif 2021. Ils s'élèvent à :

À + **6 918 042.25 €** en fonctionnement ;

À + **752 168.61 €** en investissement.

Les crédits restant à réaliser s'élèvent :

À **4 293 531.30 €** en dépenses ;

À **2 637 270 €** en recettes,

Soit un déficit de financement de **1 656 261.30 €**.

Par ailleurs, la dissolution du SIVOS de Bourgtheroulde entraîne la reprise des résultats de ce dernier sur le budget principal, soit

**21 090.27 €** en fonctionnement

**2 975.55 €** en investissement

Il est proposé d'affecter :

**755 144.16 €** en recettes d'investissement (Chapitre 001 - solde d'exécution de la section d'investissement) ;

**6 035 039.83 €** en recettes de fonctionnement (Chapitre 002 - résultat de fonctionnement reporté) ;

**904 092.69 €** en 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé).

**Budget Annexe « Service d'aide à domicile » :**

Les résultats financiers suivants ont été constatés et validés au moment du vote du compte administratif 2021. Ils s'élèvent à :

À + **253 771.15 €** en fonctionnement ;

À + **29 800 €** en investissement.

Aucuns crédits restant à réaliser

Il est proposé d'affecter :

**29 800 €** en recettes d'investissement (Chapitre 001 - solde d'exécution de la section d'investissement) ;

**253 771.15 €** en recettes de fonctionnement (Chapitre 002 - résultat de fonctionnement reporté) ;

**Budget Annexe « Office du tourisme » :**

Les résultats financiers suivants ont été constatés et validés au moment du vote du compte administratif 2021. Ils s'élèvent à :

À + **163 194.70 €** en fonctionnement ;

À + **7 777.36 €** en investissement.

Aucuns crédits restant à réaliser

Il est proposé d'affecter :

**7 777.36 €** en recettes d'investissement (Chapitre 001 - solde d'exécution de la section d'investissement) ;

**163 194.70 €** en recettes de fonctionnement (Chapitre 002 - résultat de fonctionnement reporté) ;

**Budget Annexe « Autorisation du droit des sols » :**

Les résultats financiers suivants ont été constatés et validés au moment du vote du compte administratif 2021. Ils s'élèvent à :

À + 16 063.09 € en fonctionnement ;

À + 11 846.12 € en investissement.

Les crédits restant à réaliser s'élèvent :

À 13 038.00 € en dépenses ;

À 0 € en recettes,

Soit un déficit de financement de 13 038.00 €.

Il est proposé d'affecter :

11 846.12 € en recettes d'investissement (Chapitre 001 - solde d'exécution de la section d'investissement) ;

14 871.21 € en recettes de fonctionnement (Chapitre 002 - résultat de fonctionnement reporté) ;

1 191.88 € en 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé).

**Budget Annexe « Résidence autonomie Jean Guenier » :**

Les résultats financiers suivants ont été constatés et validés au moment du vote du compte administratif 2021. Ils s'élèvent à :

À + 225 032.51 € en fonctionnement ;

À - 55 617.22 € en investissement.

Les crédits restant à réaliser s'élèvent :

À 112 790.25 € en dépenses ;

À 39 400.00 € en recettes,

Soit un déficit de financement de 73 390.25 €.

Il est proposé d'affecter :

55 617.22 € en dépenses d'investissement (Chapitre 001 - solde d'exécution de la section d'investissement) ;

96 025.04 € en recettes de fonctionnement (Chapitre 002 - résultat de fonctionnement reporté) ;

129 007.47 € en 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé).

**Budget Annexe « Assainissement collectif » :**

Les résultats financiers suivants ont été constatés et validés au moment du vote du compte administratif 2021. Ils s'élèvent à :

À + 2 349 747.55 € en fonctionnement ;

À + 448 560.17 € en investissement.

Les crédits restant à réaliser s'élèvent :

À 541 146.30 € en dépenses ;

À 1 031 559.78 € en recettes,

Soit un excédent de financement de 490 413.48 €.

Il est proposé d'affecter :

448 560.17 € en recettes d'investissement (Chapitre 001 - solde d'exécution de la section d'investissement) ;

2 349 747.55 € en recettes de fonctionnement (Chapitre 002 - résultat de fonctionnement reporté) ;

**Budget Annexe « SPANC » :**

Les résultats financiers suivants ont été constatés et validés au moment du vote du compte administratif 2021. Ils s'élèvent à :

À + 484 341.23 € en fonctionnement ;

À + 322 665.73 € en investissement.

Aucuns crédits restant à réaliser

Il est proposé d'affecter :

322 665.73 € en recettes d'investissement (Chapitre 001 - solde d'exécution de la section d'investissement) ;

484 341.23 € en recettes de fonctionnement (Chapitre 002 - résultat de fonctionnement reporté) ;

**Budget Annexe « Parc du Roumois » :**

Les résultats financiers suivants ont été constatés et validés au moment du vote du compte administratif 2021. Ils s'élèvent à :

À + 217 840.23 € en fonctionnement ;

À + 185 948.71 € en investissement.

Aucuns crédits restant à réaliser

Il est proposé d'affecter :

185 948.71 € en recettes d'investissement (Chapitre 001 - solde d'exécution de la section d'investissement) ;

217 840.23 € en recettes de fonctionnement (Chapitre 002 - résultat de fonctionnement reporté) ;

**Budget Annexe « ZA Thuit Anger » :**

Les résultats financiers suivants ont été constatés et validés au moment du vote du compte administratif 2021. Ils s'élèvent à :

À + 298 865.51 € en fonctionnement ;

À - 199 114.79 € en investissement.

Aucuns crédits restant à réaliser

Il est proposé d'affecter :

199 114.79 € en dépenses d'investissement (Chapitre 001 - solde d'exécution de la section d'investissement) ;

298 865.51 € en recettes de fonctionnement (Chapitre 002 - résultat de fonctionnement reporté) ;

**Budget Annexe « ZA Quillebeuf » :**

Les résultats financiers suivants ont été constatés et validés au moment du vote du compte administratif 2021. Ils s'élèvent à :

À + 200 295.38 € en fonctionnement ;

À - 32 860.17 € en investissement.

Aucuns crédits restant à réaliser

Il est proposé d'affecter :

32 860.17 € en dépenses d'investissement (Chapitre 001 - solde d'exécution de la section d'investissement) ;

167 435.21 € en recettes de fonctionnement (Chapitre 002 - résultat de fonctionnement reporté) ;

32 860.17 € en 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé).

**Délibération N° CC/FI/36-2022 Fiscalité directe locale – Fixation des taux de fiscalité**

Délégués :	
En exercice .....	68
Présents : .....	55
Pouvoirs : .....	06
Votants : .....	61
Ne prend pas part au vote.....	01
Suffrages exprimés : .....	58
Pour.....	58
Contre : .....	00
Abstention : .....	00
Non votants : .....	02

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des votants,

Non votants (Michel DEZELLUS, Véronique HERVIEUX)

Denis PIEDNOËL n'a pas pris part au vote.

➤ **FIXE** les taux de fiscalité directe locale pour 2022 comme suit :

Taxe	Taux 2022
<b>Cotisation foncière des entreprises :</b>	21,26 %
<b>Taxe sur le foncier bâti :</b>	5,26 %
<b>Taxe sur le foncier non bâti :</b>	15,36 %

**Délibération N° CC/FI/37-2022 Fixation montant de la taxe GEMAPI 2022**

<b>Délégués :</b>	
En exercice .....	68
Présents : .....	55
Pouvoirs : .....	06
Votants : .....	61
Ne prend pas part au vote .....	00
Suffrages exprimés : .....	58
Pour .....	58
Contre : .....	00
Abstention : .....	00
Non votants : .....	03

[...]  
**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,  
 A l'unanimité des votants,  
 Non votants (Frédéric CARDON, Gwendoline PRESLES, Patrice ROMAIN par procuration à Gwendoline PRESLES)  
 ➤ **FIXE** le montant de la taxe GEMAPI pour 2022 à 417 820 €.

**Délibération N° CC/FI/38-2022 Fixation des taux sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour 2022**

<b>Délégués :</b>	
En exercice .....	68
Présents : .....	55
Pouvoirs : .....	06
Votants : .....	61
Ne prend pas part au vote .....	00
Suffrages exprimés : .....	57
Pour .....	53
Contre : .....	04
Abstention : .....	04
Non votants : .....	00

[...]  
**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,  
 Par 53 voix POUR, 4 voix CONTRE (Jérôme DEBUS, Michel DEZELLUS, Daniel DUVAL, Annick LE MOIGNE) et 4  
 ABSTENTIONS (Franck BERTIN, Sandrine MENNITI, Denis PIEDNOËL, Mélanie RIOULT)  
 ➤ **FIXE** pour 2022 les taux sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) selon le tableau  
 ci-dessous, et selon l'amendement proposé par M. VANHEULE et M. AUBOURG en cours de séance  
 visant à uniformiser les périmètres D et E de la zone 1 avec la zone C.

Zone	Périmètre		Taux 2021	Taux 2022
1	A	Aizier, Bourneville Sainte Croix, Saint Aubin sur Quillebeuf, Sainte Opportune la Mare, Tocqueville, Trouville la Haule, Vieux port	12.00%	13.06%
	B	Barneville sur Seine, Bosgouët, Bouquetot, Bourg-Achard (partiellement), Caumont, Cauverville en Roumois, Etreville, Eturqueray, Hauville, La Haye Aubrée, La Haye de Routot, Honguemare Guenouville, Le Landin, Mauny, Saint Ouen de Thouberville, La Trinité de Thouberville, Valletot	12.70%	13.41%
	C	Boissey le Châtel, Flancourt Crescy en Roumois, Grand Bourgtheroulde, Les Monts du Roumois, Saint Denis des Monts, Saint Léger du Gennetey, Saint Philbert sur Boissey, Thénouville, Voiscreville	13.55%	13.83%
	D	Saint-Ouen du Tilleul	15.40%	13.83%
	E	Bosroumois	15.50%	13.83%
	F	Amfreville Saint Amand, Saint Ouen de Pontcheuil, Saint Pierre des Fleurs, Saint Pierre du Bosguérard, Le Thuit de l'Oison	16.54%	15.33%
2		117 points de collecte sur Bourg Achard – C02		+3.29 points de TEOM soit 16.70 %

**Délibération N° CC/FI/39-2022 Etat annuel des indemnités brutes de toutes natures des élus – Prise d'acte**

<b>Délégués :</b>	
En exercice .....	68
Présents : .....	55
Pouvoirs : .....	06
Votants : .....	61
Ne prend pas part au vote .....	00
Suffrages exprimés : .....	59
Pour .....	59
Contre : .....	00
Abstention : .....	02
Non votants : .....	00

[...]  
**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,  
 Par 59 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Didier DERLY et Denis PIEDNOËL)  
 ➤ **PREND ACTE** de l'état annuel de l'ensemble des indemnités brutes de toutes natures perçues par les  
 élus siégeant au sein du Conseil communautaire Roumois Seine présenté en annexe ci-jointe.

## Délibération N° CC/FI/40-2022 Budget primitif 2022 – Budget principal

Délégués :	
En exercice .....	68
Présents : .....	55
Pouvoirs : .....	06
Votants : .....	61
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés : .....	59
Pour .....	59
Contre : .....	00
Abstention : .....	00
Non votants : .....	02

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité des votants  
Non votants (Sandrine MENNITI et Denis PIEDNOËL)

### ➤ DÉCIDE :

1) **D'ADOPTER**, le budget primitif 2022 principal de la Communauté de communes de Roumois Seine, tel qu'exposé ci-avant, et conformément au document budgétaire joint en annexe à la présente délibération.

2) **DE VOTER** le budget principal pour 2022 de la manière suivante : - au niveau du chapitre pour la section d'investissement – au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement – sans opération

3) **D'APPROUVER** le report anticipé des résultats prévisionnels et des restes à réaliser de l'exercice 2021 au budget primitif de l'exercice 2022 du budget principal de la Communauté de communes Roumois Seine.

## Délibération N° CC/FI/41-2022 Budget primitif 2022 Budget annexe « Service d'aide à domicile »

Délégués :	
En exercice .....	68
Présents : .....	55
Pouvoirs : .....	06
Votants : .....	61
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés : .....	60
Pour .....	60
Contre : .....	00
Abstention : .....	00
Non votants : .....	01

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité des votants  
Non votant (Bernadette BARAT)

### ➤ DÉCIDE

1) **D'ADOPTER**, le budget primitif 2022 annexe « Service d'aide à domicile » de la Communauté de communes de Roumois Seine, tel qu'exposé ci-avant, et conformément au document budgétaire joint en annexe à la présente délibération.

2) **DE VOTER** le budget annexe Service d'Aide A Domicile pour 2022 de la manière suivante : - au niveau du chapitre pour la section d'investissement – au niveau du chapitre pour la section de

fonctionnement – sans opération

3) **D'AUTORISER** le remboursement par le budget annexe « Service d'Aide à Domicile » au budget principal des dépenses de personnel et des dépenses courantes lui incombant sur présentation d'un certificat administratif signé par le Président.

## Délibération N° CC/FI/42-2022 Budget primitif 2022 Budget annexe « Office du tourisme »

Délégués :	
En exercice .....	68
Présents : .....	55
Pouvoirs : .....	06
Votants : .....	61
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés : .....	60
Pour .....	60
Contre : .....	00
Abstention : .....	00
Non votants : .....	01

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité des votants  
Non votant (Martine TIHY)

### ➤ DÉCIDE :

1) **D'ADOPTER**, le budget primitif 2022 annexe « Office du tourisme » de la Communauté de communes de Roumois Seine, tel qu'exposé ci-avant, et conformément au document budgétaire joint en annexe à la présente délibération.

2) **DE VOTER** le budget annexe de l'Office de Tourisme pour 2022 de la manière suivante : - au niveau du chapitre pour la section d'investissement – au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement – sans opération

3) **D'AUTORISER** le remboursement par le budget annexe « Office de Tourisme » au budget principal des dépenses de personnel et des dépenses courantes lui incombant sur présentation d'un certificat administratif signé par le Président.

## Délibération N° CC/FI/43-2022 Budget primitif 2022 Budget annexe « Autorisation du droit des sols »

Délégués :	
En exercice .....	68
Présents : .....	55
Pouvoirs : .....	06
Votants : .....	61
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés : .....	58
Pour .....	58
Contre : .....	00
Abstention : .....	00
Non votants : .....	03

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité des votants,  
Non votants (Jean AUBOURG, Denis PEIDNOËL et Martine TIHY)

### ➤ DÉCIDE :

1) **D'ADOPTER**, le budget primitif 2022 annexe « Autorisation du droit des sols » de la Communauté de communes de Roumois Seine, tel qu'exposé ci-avant, et conformément au document budgétaire joint en annexe à la présente délibération.

2) **DE VOTER** le budget annexe « Autorisation du Droit des sols » pour 2022 de la manière suivante : - au niveau du chapitre pour la section d'investissement – au niveau du chapitre pour la section de

fonctionnement – sans opération

3) **D'AUTORISER** le remboursement par le budget annexe « Autorisation du Droit des Sols » au budget principal des dépenses de personnel et des dépenses

---

**Délibération N° CC/FI/44-2022 Budget primitif 2022 Budget annexe « Résidence autonomie Jean Guenier »**

---

**Délégués :**

En exercice .....	68
Présents : .....	55
Pouvoirs : .....	06
Votants : .....	61
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés : .....	61
Pour .....	61
Contre : .....	00
Abstention : .....	00
Non votants : .....	00

[...]

**Il est proposé au Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité

➤ **DÉCIDE :**

**1)D'ADOPTER**, le budget primitif 2022 annexe « Résidence autonomie Jean Guenier » de la Communauté de communes de Roumois Seine, tel qu'exposé ci-avant, et conformément au document budgétaire joint en annexe à la présente délibération.

**2)DE VOTER** le budget annexe Résidence pour Personnes Agées pour 2022 de la manière suivante : - au niveau du chapitre pour la section d'investissement – au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement – sans opération

**3)D'AUTORISER** le remboursement par le budget annexe « résidence pour Personnes Agées » au budget principal des dépenses de personnel et des dépenses courantes lui incombant sur présentation d'un certificat administratif signé par le Président.

---

**Délibération N° CC/FI/45-2022 Budget primitif 2022 Budget annexe « Assainissement collectif »**

---

**Délégués :**

En exercice .....	68
Présents : .....	55
Pouvoirs : .....	06
Votants : .....	61
Ne prend pas part au vote.....	01
Suffrages exprimés : .....	59
Pour .....	59
Contre : .....	00
Abstention : .....	00
Non votants : .....	01

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des votants,  
Non votant (Sandrine MENNITI)  
Denis PIEDNOËL n'a pas pris part au vote

➤ **DÉCIDE :**

**1)D'ADOPTER**, le budget primitif 2022 annexe « Assainissement collectif » de la Communauté de communes de Roumois Seine, tel qu'exposé ci-avant, et conformément au document budgétaire joint en annexe à la présente délibération.

**2)DE VOTER** le budget annexe « Assainissement collectif » pour 2022 de la manière suivante : - au niveau du chapitre pour la section d'investissement – au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement – sans opération

**3)D'AUTORISER** le remboursement par le budget annexe « Assainissement collectif » au budget principal des dépenses de personnel et des dépenses courantes lui incombant sur présentation d'un certificat administratif signé par le Président.

20h19 : Sortie de Bertrand PECOT

(54 présents, 06 pouvoirs et 08 absents/excusés)

---

**Délibération N° CC/FI/46-2022 Budget primitif 2022 Budget annexe « Assainissement non collectif »**

---

**Délégués :**

En exercice .....	68
Présents : .....	54
Pouvoirs : .....	06
Votants : .....	60
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés : .....	56
Pour .....	54
Contre : .....	02
Abstention : .....	02
Non votants : .....	02

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,

Par 59 voix POUR, 2 voix CONTRE (Michel DEZELLUS et Denis PIEDNOËL), et 2 ABSTENTIONS (Sandrine MENNITI et Charly NOËL)  
Non votants (Véronique HERVIEUX et Annick LE MOIGNE)

➤ **DÉCIDE :**

**1)D'ADOPTER**, le budget primitif 2022 annexe « SPANC » de la Communauté de communes de Roumois Seine, tel qu'exposé ci-avant, et conformément au document budgétaire joint en annexe à la présente délibération.

**2)DE VOTER** le budget annexe « Assainissement collectif » pour 2022 de la manière suivante : - au niveau du chapitre pour la section d'investissement – au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement – sans opération

**3)D'AUTORISER** le remboursement par le budget annexe « SPANC » au budget principal des dépenses de personnel et des dépenses courantes lui incombant sur présentation d'un certificat administratif signé par le Président.

20h23 : Retour de Bertrand PECOT

(55 présents, 06 pouvoirs et 07 absents/excusés)

**Délibération N° CC/FI/47-2022 Budget primitif 2022 Budget annexe « Parc du Roumois »**

Délégués :	
En exercice .....	68
Présents : .....	55
Pouvoirs : .....	06
Votants : .....	61
Ne prend pas part au vote .....	00
Suffrages exprimés : .....	59
Pour .....	59
Contre : .....	00
Abstention : .....	00
Non votants : .....	02

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité des votants  
Non votants (Bernadette BARAT et Sandrine MENNITI)

➤ **DÉCIDE :**

1) **D'ADOPTER**, le budget primitif 2022 annexe « Parc du Roumois » de la Communauté de communes de Roumois Seine, tel qu'exposé ci-avant, et conformément au document budgétaire joint en annexe à la présente délibération.

2) **DE VOTER** le budget annexe « Parc du Roumois » pour 2022 de la manière suivante : - au niveau du chapitre pour la section d'investissement – au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement – sans

opération

3) **D'AUTORISER** le remboursement par le budget annexe « Parc du Roumois » au budget principal des dépenses de personnel et des dépenses courantes lui incombant sur présentation d'un certificat administratif signé par le Président.

**Délibération N° CC/FI/48-2022 Budget primitif 2022 Budget annexe « ZA Thuit Anger »**

Délégués :	
En exercice .....	68
Présents : .....	55
Pouvoirs : .....	06
Votants : .....	61
Ne prend pas part au vote .....	00
Suffrages exprimés : .....	61
Pour .....	61
Contre : .....	00
Abstention : .....	00
Non votants : .....	00

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

➤ **DÉCIDE :**

1) **D'ADOPTER**, le budget primitif 2022 annexe « ZA Thuit Anger » de la Communauté de communes de Roumois Seine, tel qu'exposé ci-avant, et conformément au document budgétaire joint en annexe à la présente délibération.

2) **DE VOTER** le budget annexe « ZA Thuit Anger » pour 2022 de la manière suivante : - au niveau du chapitre pour la section d'investissement – au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement – sans

opération

3) **D'AUTORISER** le remboursement par le budget annexe « ZA Thuit Anger » au budget principal des dépenses de personnel et des dépenses courantes lui incombant sur présentation d'un certificat administratif signé par le Président.

**Délibération N° CC/FI/49-2022 Budget primitif 2022 Budget annexe « ZA Quillebeuf »**

Délégués :	
En exercice .....	68
Présents : .....	55
Pouvoirs : .....	06
Votants : .....	61
Ne prend pas part au vote .....	00
Suffrages exprimés : .....	61
Pour .....	61
Contre : .....	00
Abstention : .....	00
Non votants : .....	00

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

➤ **DÉCIDE :**

1) **D'ADOPTER**, le budget primitif 2022 annexe « ZA Quillebeuf » de la Communauté de communes de Roumois Seine, tel qu'exposé ci-avant, et conformément au document budgétaire joint en annexe à la présente délibération.

2) **DE VOTER** le budget annexe « ZA Quillebeuf » pour 2022 de la manière suivante : - au niveau du chapitre pour la section d'investissement – au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement – sans

opération

3) **D'AUTORISER** le remboursement par le budget annexe « ZA Quillebeuf » au budget principal des dépenses de personnel et des dépenses courantes lui incombant sur présentation d'un certificat administratif signé par le Président.

**Délibération N° CC/FI/50-2022 Autorisation de programme 2022-01 – BOURG-ACHARD – Création de gymnase – Lycée**

Délégués :	
En exercice .....	68
Présents : .....	55
Pouvoirs : .....	06
Votants : .....	61
Ne prend pas part au vote .....	00
Suffrages exprimés : .....	58
Pour .....	57
Contre : .....	01
Abstention : .....	01
Non votants : .....	02

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,  
Par 57 voix POUR, 1 voix CONTRE (Jérôme DEBUS) et 1 ABSTENTION (Bruno GERMAIN)  
Non votants (Véronique HERVIEUX et Sandrine MENNITI)

➤ **DÉCIDE** la création de l'autorisation de programme 2022-01 pour un montant pluriannuel de :  
3 600 000 € TTC,

➤ **DÉCIDE** de répartir les crédits de paiement de cette autorisation de programme selon le tableau ci-dessus,

➤ **DIT** que les crédits de paiement seront inscrits automatiquement dans les budgets des années considérées. Leur suivi sera retracé dans les annexes budgétaires prévues à cet effet.

➤ **PRÉCISE** que l'autorisation de programme fait l'objet d'un financement de la région Normandie à hauteur de 2 400 000 €, soit 80% du montant HT.

**Délibération N° CC/FI/51-2022 Autorisation de programme 2022-02 – BOSROUMOIS - Réfection de la toiture du gymnase Anquetil**

Délégués :	
En exercice .....	68
Présents : .....	55
Pouvoirs : .....	06
Votants : .....	61
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés : .....	61
Pour .....	61
Contre : .....	00
Abstention : .....	00
Non votants : .....	00

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité

➤ **DÉCIDE** la création de l'autorisation de programme 2022-02 « Réfection de la toiture du gymnase Anquetil à Bosroumois » pour un montant pluriannuel de 720 000 € TTC,

➤ **DÉCIDE** de répartir les crédits de paiement de cette autorisation de programme selon le tableau ci-dessus,

➤ **DIT** que les crédits de paiement seront inscrits automatiquement dans les budgets des années considérées. Leur suivi sera retracé dans les annexes budgétaires prévues à cet effet.

**Délibération N° CC/FI/52-2022 Attribution d'un fonds de concours pour la commune de Saint Philbert sur Boissey**

Délégués :	
En exercice .....	68
Présents : .....	55
Pouvoirs : .....	06
Votants : .....	61
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés : .....	61
Pour .....	61
Contre : .....	00
Abstention : .....	00
Non votants : .....	00

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré ;  
A l'unanimité,

➤ **DÉCIDE** d'attribuer un fonds de concours à la commune de Saint Philbert sur Boissey en vue de participer au financement d'une aménagement paysager, à hauteur de 2 253.28 € ;

➤ **AUTORISE** le Président à signer la convention d'attribution ainsi que tout acte y afférant.

**Délibération N° CC/FI/53-2022 Versement d'une aide financière à caractère humanitaire pour les populations d'Ukraine via le dispositif FACECO**

Délégués :	
En exercice .....	68
Présents : .....	55
Pouvoirs : .....	06
Votants : .....	61
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés : .....	61
Pour .....	61
Contre : .....	00
Abstention : .....	00
Non votants : .....	00

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

➤ **MARQUE** son soutien au peuple d'Ukraine ;

➤ **ALLOUE** une subvention exceptionnelle d'urgence à caractère humanitaire de 5000 € en direction de l'Action UKRAINE - Soutien aux victimes du conflit ;

➤ **DIT** que cette subvention sera versée au Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO) géré par le Centre de crise et de soutien (CDCS) du ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères.

**Délibération N° CC/FI/54-2022 Appels à projets pour la mise en œuvre du tri à la source des Biodéchets et la Tarification Incitative lancés par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et la RÉGION NORMANDIE**

Délégués :	
En exercice .....	68
Présents : .....	55
Pouvoirs : .....	06
Votants : .....	61
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés : .....	57
Pour .....	57
Contre : .....	00
Abstention : .....	00
Non votants : .....	04

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité des votants,

*Non votants (Franck BERTIN, Daniel DUVAL représenté par Jérôme GUILBERT, Sandrine MENNITI et Denis PIEDNOËL)*

➤ **MET EN ŒUVRE** la généralisation de tri à la source des biodéchets et la mise en œuvre de la tarification incitative sur tout le territoire ;

➤ **ACCEPTÉ** de répondre conjointement aux deux appels à projet (tarification incitative et biodéchets) pour les demandes de subventions auprès de l'ADEME et la RÉGION NORMANDIE ;

➤ **AUTORISE** Monsieur Le Président à signer tous les documents nécessaires à l'application de la présente délibération.

20h47 : Départ de Jérôme GUILBERT représentant Daniel DUVAL  
(54 présents, 06 pouvoirs et 08 absents/excusés)

**Délibération N° CC/ST/55-2022 Modification du plan de financement prévisionnel - Installation d'éclairages supplémentaires au stade de football à Saint Pierre des Fleurs**

Délégués :	
En exercice .....	68
Présents .....	54
Pouvoirs .....	06
Votants .....	60
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés : .....	60
Pour .....	60
Contre : .....	00
Abstention : .....	00
Non votants : .....	00

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

- **ADOPTE** l'opération des travaux d'éclairages supplémentaires au stade de football à Saint Pierre des Fleurs pour un montant de 51 357€
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette opération.

**Délibération N° CC/ST/56-2022 Approbation et autorisation de signature de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage relative à l'opération d'aménagement des accès, du stationnement-parvis et du bassin d'infiltration du campus lycée international innovant numérique normand de Bourg-Achard**

Délégués :	
En exercice .....	68
Présents .....	54
Pouvoirs .....	06
Votants .....	60
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés : .....	59
Pour .....	57
Contre : .....	02
Abstention : .....	00
Non votants : .....	01

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,  
Par 57 voix POUR et 2 voix CONTRE (Jérôme DEBUS et Annick LE MOIGNE)  
Non votant (Jacques DORLÉANS)

- **APPROUVE** les termes de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage relative à l'opération d'aménagement des accès, du stationnement-parvis et du bassin d'infiltration du campus lycée international innovant numérique normand de Bourg-Achard jointe à la présente délibération,
- **AUTORISE** le Président à signer ladite convention ainsi que les éventuels avenants n'emportant pas de modification substantielle de celle-ci.

**Délibération N° CC/DD/57-2022 Convention de participation financière relative au passage d'eau de Quillebeuf sur Seine – Année 2022**

Délégués :	
En exercice .....	68
Présents .....	54
Pouvoirs .....	06
Votants .....	60
Ne prend pas part au vote.....	02
Suffrages exprimés : .....	57
Pour .....	57
Contre : .....	00
Abstention : .....	00
Non votants : .....	01

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité des votants,  
*Ne prend pas part au vote (Sylvain BONENFANT et Danien THIÉBAULT par procuration à Sylvain BONENFANT).*

- **SIGNE** la convention de participation financière annexée à la présente pour un montant de 15 000€ correspondant à l'année 2022 ;
- **INSCRIT** des sommes au Budget de l'exercice ;
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents faisant suite et conséquence à cette opération.

**Délibération N° CC/DD/58-2022 Vente d'une parcelle à la SCI CORLAY & ASSOCIES**

Délégués :	
En exercice .....	68
Présents .....	54
Pouvoirs .....	06
Votants .....	60
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés : .....	59
Pour .....	59
Contre : .....	00
Abstention : .....	00
Non votants : .....	01

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité des votants,  
*Non votant (Jacques DORLÉANS)*

- **AUTORISE** la cession du terrain situé sur la parcelle cadastrée ZA 124 Lot 2 sise sur la commune du Thuit de l'Oison (Le Thuit-Anger) au sein de la zone d'activités, d'une contenance de 2890,28 m<sup>2</sup> au prix de 57 805,60 € HT au profit de la SCI CORLAY & ASSOCIES représentée par Monsieur Michel CORLAY, Gérant.

➤ **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tous actes et documents relatifs à la vente de cette parcelle, à intervenir avec l'entreprise ou toute autre personne morale ou physique mandatée par elle.

Cette présente parcelle pourra être cédée dans les mêmes conditions, par usage de la faculté de substitution, à toute société en cours de constitution ou déjà constituée, et dont M. Michel CORLAY sera actionnaire principal.

**Délibération N° CC/DD/59-2022 Approbation de la modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Bourgtheroulde Infreville – commune historique de Grand Bourgtheroulde**

Délégués :	
En exercice .....	68
Présents : .....	54
Pouvoirs : .....	06
Votants : .....	60
Ne prend pas part au vote.....	01
Suffrages exprimés : .....	58
Pour.....	58
Contre : .....	00
Abstention : .....	00
Non votants : .....	01

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré ;

A l'unanimité des votants,

*Non votant (Sandrine MENNITI)*

*Ne prend pas part au vote (Denis PIEDNOËL)*

➤ **DÉCIDE** d'approuver la modification du PLU de Bourgtheroulde Infreville commune historique de Grand Bourgtheroulde telle qu'annexée à la présente délibération ;

➤ **PRÉCISE** que la présente délibération fera l'objet, conformément aux articles L.153-23 et suivants du code de l'urbanisme, sera rendue exécutoire dès notification de la présente délibération et du PLU approuvé par Monsieur le Préfet de l'Eure ;

➤ **PRÉCISE** que, conformément aux articles R.153-20 et suivants du code de l'urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage durant un mois au siège de la Communauté de Communes Roumois Seine, ainsi qu'au Logis situé à Grand Bourgtheroulde et à la mairie de Grand Bourgtheroulde dont la mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

➤ **RAPPELE** que conformément à l'article R.123-21 du code de l'environnement, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront mis en ligne sur le site Internet [www.roumoisseine.fr](http://www.roumoisseine.fr) et seront tenus à disposition du public à la Mairie de Grand Bourgtheroulde ainsi qu'au siège de la Communauté de communes Roumois Seine pour une durée d'un an.

➤ **PRÉCISE** en outre que la présente délibération sera publiée au Recueil des actes administratifs mentionné à l'article R.5211-41 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Délibération N° CC/DD/60-2022 Tarification du Gîte du Panorama de Barneville-sur-Seine – Modification et ajustements pour l'année 2022/2023**

Délégués :	
En exercice .....	68
Présents : .....	54
Pouvoirs : .....	06
Votants : .....	60
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés : .....	60
Pour.....	60
Contre : .....	00
Abstention : .....	00
Non votants : .....	00

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

➤ **FIXE**, la tarification pour la location du Gîte, pour l'année 2022, suivant les tarifs ci-dessous

	Week-end ou 2 nuits	3 nuits	4 nuits	5 nuits	6 nuits	Semaine
Haute saison (1 <sup>er</sup> we d'avril au 1 <sup>er</sup> we d'octobre)	800 €	880 €	960 €	1040 €	1120 €	1200 €
Basse saison	700 €	770 €	840 €	910 €	980 €	1050
Location pour organismes :						
– 1 nuitée en semaine : 350€ toute saison						
– 1 journée sans nuitée en semaine : 200€						
– ½ journée sans nuitée en semaine : 150€						
Forfait ménage en supplément : 150€						
Tarifs spéciaux, jours fériés (Noël, Jour de l'An, Pâques, 1er mai, Armada...) : majoration de 250€ week-end et semaine.						

➤ **FIXE**, la tarification pour la location du Gîte, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, suivant les tarifs ci-dessous

	Week-end ou 2 nuits	3 nuits	4 nuits	5 nuits	6 nuits	Semaine
Haute saison (1 <sup>er</sup> we d'avril au 1 <sup>er</sup> we d'octobre)	820 €	900 €	980 €	1060 €	1140 €	1220 €
Basse saison	720 €	790 €	860 €	930 €	1000 €	1070

Location pour organismes :

- 1 nuitée en semaine : 350€ toute saison
- 1 journée sans nuitée en semaine : 200€
- ½ journée sans nuitée en semaine : 150€

Forfait ménage en supplément : 150€

Tarifs spéciaux, jours fériés (Noël, Jour de l'An, Pâques, 1er mai, Armada...) : majoration de 250€ week-end et semaine.

➤ **ADOPTE** les grilles de tarifs applicables et les ajustements pour les années 2022 et 2023 comme précédemment exposé dans la présente délibération,

➤ **AUTORISE**, le Président à signer les pièces et actes relatifs à cette tarification ainsi que toutes les formalités relatives à ces locations.

**Délibération N° CC/DD/61-2022 Modification du règlement intérieur et du tarif de remboursement pour le matériel manquant ou dégradé du Gîte de groupe du Panorama situé à Barneville sur Seine**

**Délégués :**

En exercice .....	68
Présents .....	54
Pouvoirs .....	06
Votants .....	60
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés : .....	59
Pour .....	59
Contre : .....	00
Abstention : .....	00
Non votants : .....	01

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des votants,

*Non votant (Maryannick VERDURE)*

➤ **AUTORISE**, le président à signer et mettre en place le règlement intérieur ;

➤ **FIXE** le tarif de remboursement pour le matériel manquant ou dégradé du Gîte de groupe du Panorama de Barneville-sur-Seine selon le tableau annexé à la présente délibération.

**Délibération N° CC/DD/62-2022 Tarification des prestations et services proposés par l'Office du tourisme à compter du 1er janvier 2023**

**Délégués :**

En exercice .....	68
Présents .....	54
Pouvoirs .....	06
Votants .....	60
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés : .....	59
Pour .....	59
Contre : .....	00
Abstention : .....	00
Non votants : .....	01

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des votants

*Non votant (Jean AUBOURG)*

➤ **APPROUVE**, la tarification à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour les services et produits proposés par la Régie de l'Office de Tourisme, selon le tableau ci-dessous ;

➤ **AUTORISE**, le président à signer les pièces et actes relatifs à cette tarification.

**Délibération N° CC/SEJ/63-2022 Modification des règlements intérieurs des accueils de loisirs extrascolaires et périscolaires**

**Délégués :**

En exercice .....	68
Présents .....	54
Pouvoirs .....	06
Votants .....	60
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés : .....	60
Pour .....	60
Contre : .....	00
Abstention : .....	00
Non votants : .....	00

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

➤ **ADOPTE** les règlements intérieurs modifiés des accueils de loisirs extrascolaires et périscolaires, selon l'exposé de la présente délibération.

**Délibération N° CC/SEJ/64-2022 Lancement de la démarche Projet Educatif de Territoire (PEDT)/Plan mercredi**

Délégués :	
En exercice .....	68
Présents .....	54
Pouvoirs .....	06
Votants .....	60
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés : .....	59
Pour .....	59
Contre : .....	00
Abstention : .....	01
Non votants : .....	00

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,  
à l'unanimité des votants  
Abstention : Bruno GERMAIN

➤ **AUTORISE** le Président à inscrire la Communauté de communes Roumois Seine dans la démarche d'un PEDT Plan Mercredi.

➤ **AUTORISE** le président à signer tout acte afférent à ce dossier.

**Délibération N° CC/SEJ/65-2022 Adoption des tarifs pour les séjours enfance et jeunesse été 2022**

Délégués :	
En exercice .....	68
Présents .....	54
Pouvoirs .....	06
Votants .....	60
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés : .....	60
Pour .....	60
Contre : .....	00
Abstention : .....	00
Non votants : .....	00

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

- **ADOpte** les tarifs proposés ci-après pour les séjours enfance jeunesse été 2022 :
- Supplément séjour base de loisirs de Jumièges : 85€ pour 5 jours et 50€ pour 3 jours
  - Supplément séjour camping Toutainville : 85€ pour 5 jours et 50€ pour 3 jours
  - Supplément séjour équitation : 95€ pour 5 jours et 55€ pour 3 jours.

**Délibération N° CC/SAV/66-2022 Location des minibus de la Communauté de communes à la vie associative locale et aux communes membres- Fixation des tarifs – Adoption et autorisation de signature**

Délégués :	
En exercice .....	68
Présents .....	54
Pouvoirs .....	06
Votants .....	60
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés : .....	56
Pour .....	56
Contre : .....	00
Abstention : .....	00
Non votants : .....	04

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité des votants,

*Non votants (Frédéric CARDON, Michel DEZELLUS, Françoise PRUNIER et Philippe VANHEULE)*

➤ **ADOpte** la mise à disposition gracieuse des deux minibus communautaires à destination de la vie associative locale, dont le siège est situé sur la Communauté de communes Roumois Seine ainsi qu'aux communes membres de l'EPCI et dans la limite d'un forfait kilométrique de 250 km.

➤ **FIXE** le montant à hauteur de 0.20€/km au-delà du périmètre forfaitaire précité

➤ **ADOpte** les conditions et les modalités de location et d'usages précisées dans la convention jointe en

annexe

➤ **AUTORISE** le Président, ou son représentant, à signer la convention annexée et tout document qui font suite et conséquence.

**Délibération N° CC/SAV/67-2022 Action sportive – subventions et participation – décision de l'année 2022**

Délégués :	
En exercice .....	68
Présents .....	54
Pouvoirs .....	06
Votants .....	60
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés : .....	58
Pour .....	57
Contre : .....	01
Abstention : .....	00
Non votants : .....	02

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,  
57 voix POUR et 1 voix CONTRE (Denis PIEDNOËL)  
Non votants (Sandrine MENNITI et Philippe ROMAIN)

➤ **DÉCIDE**

1) **D'APPROUVER** les attributions de subventions de fonctionnement proposées aux associations sportives dans l'exposé, pour l'année 2022,

2) **D'AUTORISER** le Président à prendre toutes dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Les dépenses correspondantes sont prélevées sur les crédits ouverts au budget primitif 2022.

Les dossiers de demandes sont consultables auprès de la Direction Générale Adjointe des Services ou du secrétariat du Service des Sports.

### Délibération N° CC/SAD/68-2022 Participation tarifaire aux dispositifs de téléassistance

Délégués :	
En exercice .....	68
Présents : .....	54
Pouvoirs : .....	06
Votants : .....	60
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés : .....	59
Pour.....	59
Contre : .....	00
Abstention : .....	01
Non votants : .....	00

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,  
*Abstention : Sandrine MENNITI*

➤ **DÉCIDE D'OCTROYER** une aide mensuelle à hauteur de 5€ TTC par mois dans les conditions énoncées ci-dessus ;

➤ **DIT** que les crédits sont inscrits au budget annexe « service aide à domicile » 2022.

### Délibération N° CC/SAD/69-2022 Adhésion Au Réseau Francophone Des Villes Amies Des Aînés

Délégués :	
En exercice .....	68
Présents : .....	54
Pouvoirs : .....	06
Votants : .....	60
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés : .....	46
Pour.....	44
Contre : .....	02
Abstention : .....	14
Non votants : .....	00

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,  
Par 44 voix POUR, 2 voix CONTRE et 14 ABSTENTIONS (*Bernadette BARAT, Franck BERTIN, Jérôme DEBUS, Didier DERLY, Jacques DORLÉANS, Maria DUFROY, Christine HOUEL, Annick LE MOIGNE, Sandrine MENNITI, William MIGNOT, Erick POISSON, Françoise PRUNIER, Bruno SIX et Joël TEMPERTON par procuration à Françoise PRUNIER*)

➤ **DÉCIDE** de l'adhésion de la collectivité au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (*ainsi qu'au Réseau mondial des Villes Amies des Aînés de l'OMS*) ;

➤ **DE DÉSIGNER** Franck HAUDRECHY comme titulaire pour représenter la collectivité au sein de l'association et Vincent MARTIN comme suppléant ;

➤ **DE S'ENGAGE** à verser annuellement la cotisation dont le montant est déterminé en fonction du nombre d'habitants (cette année, la cotisation sera de 600 €).

### Délibération N° CC/RH/70-2022 Fixation du nombre de représentants du personnel au comité social territorial, maintien du paritarisme et décision de recueil de l'avis des représentants des collectivités et établissements

Délégués :	
En exercice .....	68
Présents : .....	54
Pouvoirs : .....	06
Votants : .....	60
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés : .....	59
Pour.....	59
Contre : .....	00
Abstention : .....	00
Non votants : .....	01

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité des votants,  
*Non votant (Denis PIEDNOËL)*

➤ **FIXE** le nombre de représentants titulaires du personnel à six et en nombre égal le nombre de représentants suppléants,

➤ **DÉCIDE** du maintien du paritarisme numérique en fixant le nombre de représentants de la collectivité égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants,

➤ **DÉCIDE** du recueil, par le Comité Social Territorial, de l'avis des représentants de la collectivité.

### Délibération N° CC/RH/71-2022 Protection Sociale Complémentaire (PSC) : Mandat au Centre de gestion de l'Eure dans le cadre d'une procédure de mise en concurrence en vue de passation de conventions de participation au titre de la prévoyance maintien de salaire et de la mutuelle santé

Délégués :	
En exercice .....	68
Présents : .....	54
Pouvoirs : .....	06
Votants : .....	60
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés : .....	57
Pour.....	57
Contre : .....	00
Abstention : .....	00
Non votants : .....	03

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité des votants,  
*Non votants (Michel DEZELLUS, Virginie LUST et William MIGNOT)*

➤ **DÉCIDER** de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation que le Centre de gestion de l'Eure va engager en 2022.

➤ **DE PRENDRE ACTE** que les tarifs et garanties lui seront soumis préalablement afin, le cas échéant, de prendre une décision de signer la convention de participation proposée par le Centre de gestion à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

➤ **D'AUTORISER** le Président à procéder à toutes formalités afférentes.

**Délibération N° CC/RH/72-2022 Convention de mise à disposition de personnel pour la compétence Moyens généraux avec le SIVOS de Honguemare-Guenouville / Le Landin / Barneville sur Seine**

Délégués :	
En exercice .....	68
Présents : .....	54
Pouvoirs : .....	06
Votants : .....	60
Ne prend pas part au vote.....	00
Suffrages exprimés : .....	58
Pour .....	58
Contre : .....	00
Abstention : .....	00
Non votants : .....	02

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité des votants,  
*Non votants (Jacques BINET et Sandrine MENNITI)*

➤ **DÉCLARE,**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022,

- Le recours à la mise à disposition d'un agent communal du SIVOS de Honguemare-Guenouville / Le Landin / Barneville sur Seine auprès de la Communauté de Communes Roumois Seine.

- Le renouvellement, si nécessaire de cette mise à disposition de personnel.

➤ **DÉCIDE**

-**D'AUTORISER** le Président à signer la convention de mise à disposition avec le SIVOS de Honguemare-Guenouville / Le Landin / Barneville sur Seine et de tout document faisant suite et conséquence,

-**D'AUTORISER** le Président à procéder au remboursement des charges de personnel inhérentes à cette mise à disposition.

-**D'INSCRIRE** les crédits nécessaires au budget.

**Liste des décisions prises par délégation**



COMMUNAUTE DE COMMUNES ROUMOIS SEINE

**DÉCISIONS DU PRÉSIDENT - Classement Chronologique**

Date de l'acte	N° de l'acte		Intitulé de l'acte
	Numéro	Service	
16/02/2022	11-2022	RH	Adhésion à la mission conseil et assistance chômage du Centre de Gestion de l'Eure
22/02/2022	12-2022	FI	Constitution d'un groupement de commande pour la réalisation d'un Plan des Mobilités Simplifié.
22/02/2022	13-2022	DD	Renouvellement d'adhésion à l'association Union Régional des Collectivités Forestières de Normandie (URCOFOR)

**ARRÊTÉS**

Date de l'acte	N° de l'acte		Intitulé de l'acte
	Service	Numéro	
03/02/2022	SVA	04-2022	Impraticabilité partielle des terrains annexes en herbe du stade René BERTHELOT
15/02/2022	AG	05-2022	Délégation de signature temporaire à M. Matthieu CANNESSANT du 17/02/2022 au 20/02/2022
18/02/2022	SVA	06-2022	Fermeture terrains Thuit de l'Oison, St Pierre des Fleurs, St Ouen du tilleul et Boissey le Châtel - Du 18/02 au 20/02/2022

La séance est levée à 21h30

**Vincent MARTIN**  
Président

